



Faire évoluer mon statut auto-entrepreneur

Par **JeXa**, le **31/03/2011** à **17:13**

Bonjour,

Jusqu'à présent j'étais en statut auto-entrepreneur avec une activité libérale et j'étais salariée. Aujourd'hui, je quitte mon poste pour me consacrer à mon entreprise. Je vise un chiffre d'affaire annuel pour la première année d'environ 30000€, avec des frais mensuels de billets d'avions, de téléphone portable... On m'a parlé de passer en statu Micro BNC au réel.

est-ce le meilleur statut pour moi, ou en existe-t-il un plus avantageux ? Sachant, que je ne veux pas m'encombrer de trop de compta ou de paperasserie, mais que j'aurai besoin évidemment de me verser chaque mois un salaire.

Merci pour vos conseils.